



Communiqué

Le SNPPE appelle tou.te.s les professionnel.le.s de la Petite Enfance de tous les champs d'intervention à rejoindre la journée d'action et de mobilisation du 31 Mars prochain.

La crise sanitaire a montré combien ce secteur a été oublié et méprisé des discours présidentiels et gouvernementaux.

En effet, nous avons toutes et tous constaté l'absence d'interventions de l'Etat à l'égard de la Petite Enfance pendant toute la crise sanitaire alors que nous étions présents, signifiant ainsi aucune reconnaissance de notre engagement !

La réforme de l'accueil collectif et individuel des jeunes enfants, actée pendant l'été et passée malgré l'opposition des professionnels, répond à :

- + De quantitatif
- De qualitatif
- = Une réponse très médiocre des professionnel.le.s, face aux besoins des enfants et aux familles.

Un comité "filière petite enfance" a été créé par le Secrétaire d'Etat fin 2021 pour entamer un travail d'amélioration de l'ensemble du secteur (échéance à 3 ans...sic !). L'URGENCE est pourtant à nos portes, au sein de l'accueil collectif et individuel. Elle s'illustre à tous les niveaux (QUALITÉ DE VIE ET DE TRAVAIL, MOYENS, RECONNAISSANCE, VALEURS, RÉMUNÉRATIONS,...).

Et quel choc ! De lire dans les propos de la présidente et du secrétaire général de ce comité que nos métiers sont considérés ni ne faisant partie du champ du soin ni de celui du social...

alors où sommes-nous?

Cette façon de définir les secteurs par les financeurs et non par "les publics "en dit long sur les orientations politiques à l'œuvre !

Il est temps que les métiers de la petite enfance s'éloignent des lieux communs : la vocation, le don naturel de soi et le cliché tenace «femme = enfant».

Car « bien s'occuper d'un enfant » n'est pas une question de genre. Une fois formé.e.s, tou.te.s les professionnel.le.s sont en capacité de bien accompagner les enfants et les familles.

Nos professions sont bien plus que des métiers ; elles demandent des connaissances et des compétences reconnues. Diriez-vous: "*bonne journée les filles, amusez-vous bien!*" à vos banquiers ou aux hôtesses de caisses ou encore à l'équipe médicale qui vous accompagne ???

C'est pourquoi le SNPPE revendique :

- 1) Les moyens matériels et financiers pour travailler dans de bonnes conditions et accompagner les enfants et leur famille avec bienveillance.
- 2) La revalorisation salariale permettant reconnaissance et attractivité de la Petite Enfance par la mise en place, au minimum, de la prime Ségur mensuelle de 183 euros net au même titre que le secteur du soin ou du médico-social.
- 3) Des formations réelles pour appréhender l'évolution des modèles éducatifs, des connaissances médicales, des situations sociétales, mais aussi des normes juridiques, sécuritaires ou d'hygiène ; sans oublier la mise en place factuelle de l'analyse de pratique pour tou.te.s. Enfin, des passerelles vers des formations spécifiques permettant une réelle évolution pour les professionnel.le.s épuisé.e.s et usé.e.s.
- 4) L'abrogation de la réforme du cadre réglementaire et la mise en œuvre des recommandations du rapport ministériel de la commission des 1000 jours de l'enfant.

Il est temps de nous considérer À NOS VRAIES VALEURS.



Le 31 mars, le SNPPE invite l'ensemble des professionnel.le.s à porter un vêtement avec le hashtag #amavraievaleur, mot d'ordre qui illustre le besoin essentiel d'être

valorisé.e et reconnu.e.

Retrouvez sur le site du SNPPE le visuel à télécharger pour personnaliser votre vêtement.

Pour l'occasion, le SNPPE ouvre aussi sa boutique en ligne.

A retrouver directement sur son site !